



REFORME DES COLLECTIVITES TERRITORIALES
RENE BALME, MAIRE DE GRIGNY (Rhône), APPELLE A UNE RIPOSTE D'AMPLEUR :

LAISSER LE SOIN AUX PREFETS D'ORGANISER LES **ELECTIONS REGIONALES,** **GAGNER DES ELUS A GAUCHE,** **OBTENIR UN VRAI DEBAT NATIONAL**

Le projet de loi concernant la réforme des collectivités territoriales est, comme l'estiment la plupart des maires, inacceptable car il va mettre en péril l'existence même du dernier lieu où s'exerce encore la démocratie de proximité, je veux parler de nos communes.

Même si le texte de loi se garde bien de supprimer l'échelon communal, du point de vue administratif, il en fait une coquille vide qui privera les élus locaux de tout pouvoir dans des domaines pourtant essentiels de la vie municipale. Le dernier lieu de proximité et l'ultime possibilité de rencontrer un élu proche des habitants disparaîtrait au profit d'un organisme supra communal à la gestion technocratique et très éloigné des préoccupations quotidiennes de nos populations.

En effet, le projet de loi prévoit que les communautés urbaines de Lyon, Marseille, Lille, Toulouse, Nantes, Bordeaux, Nice et Strasbourg pourront se transformer en « Métropoles » dont les périmètres gigantesques laissent présager un affaiblissement du pouvoir politique au profit du pouvoir administratif et de celui de nombreux lobbies prêts à investir le marché juteux des services publics.

Les petites communes rurales pourraient être regroupées, par la seule décision des préfets – qui bénéficieraient de pouvoirs exceptionnels, pour ce faire, pendant 2 ans – en communes nouvelles. Les maires des communes regroupées au sein des communes nouvelles, à l'instar de celles regroupées dans les métropoles, ne conserveraient que : la petite enfance, l'entretien des bâtiments scolaires, l'état civil et le CCAS (centre communal d'action Sociale).

Le logement, l'urbanisme, la sécurité, la culture, le sport, l'aide aux associations locales, les équipements sportifs, culturels et de loisirs, les cimetières, etc. ne seraient plus de la compétence de nos communes ! Les expériences de démocratie participative et de gestion de proximité disparaîtraient, de fait.

La métropole et la commune nouvelle collecteraient l'impôt et en fixeraient les taux. Il y a fort à parier que la commune privée de ressources deviendrait cette coquille vide privée de moyens humains et incapable de faire face aux dernières compétences qui lui resteraient.

Il s'agit là d'une attaque frontale contre la démocratie et les acquis de la Révolution française. Une régression sans précédent destinée à éliminer les derniers lieux de résistance et de démocratie populaire que constituent les communes. Cette attaque s'inscrit dans le droit fil du traité de Lisbonne. Cette loi, si elle est votée, sera l'outil qui manquait à la Commission Européenne pour mettre en œuvre l'Accord Général sur le Commerce des Services (AGCS) initié par l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC).

Certains de nos collègues, à l'instar du maire d'Allauch, dans les Bouches du Rhône, ont lancé un appel à la mobilisation en direction des maires regroupés dans une communauté d'agglomération. Pour ma part, je me joins à lui pour proposer à l'ensemble des maires de France de se mobiliser sur une action originale imaginée dans le but d'interpeller le peuple de France et de l'informer sur ce qui est en train de se tramer. Il faut savoir qu'actuellement, 70% des français ne connaissent pas le contenu de la réforme des collectivités territoriales. Il convient, aussi, de médiatiser la mobilisation des élus et de celles et ceux qui les soutiendront.

Cette action intitulée « Ras les urnes ! » consiste à refuser d'organiser, dans nos communes, les élections régionales de mars 2010, en prenant appui sur le constat que la loi nous dessaisissant de toutes nos prérogatives d'élus, l'Etat peut se passer de nous pour organiser ces élections. Cela ne nous empêchera pas de mener la campagne électorale. Bien au contraire, puisque cette initiative nous permettra d'y mettre au cœur la problématique de la réforme des collectivités locales et d'interpeller les têtes de listes à ce propos. Cette action « Ras les urnes » sera menée avec le soutien de l'association LE CITOYEN, basée à Grigny, qui s'est donnée pour mission de s'en faire le relais auprès des citoyens.

C'est la démocratie qui est en danger ! Exigeons un vrai débat national autour de la réforme des collectivités locales qui pourrait déboucher sur un référendum d'initiative populaire.

Grigny (Rhône), janvier 2010